

Bulletin Municipal de la Commune de Séréilhac. Consultable sur le site internet de la commune : www.sereilhac.com



Sommaire

Dossiers du Conseil Municipal

2-3

Espace des Associations

4

Pour Info

5-8



Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h-12h 13h30-17h30
Le samedi 9h-12h
Tél. : 05.55.39.10.33

Hors horaires d'ouverture :

Urgences techniques (fuites,...) :
06.72.47.36.70
Adjoint d'astreinte (problèmes graves) :
06.75.03.79.93

Ce moment éditorial m'amène à aborder une fois de plus le sujet du stationnement des véhicules dans le centre de la commune.

Le plan de circulation mis en place depuis la rentrée de septembre dans le secteur des écoles est désormais respecté par une majorité d'automobilistes. Seuls quelques irréductibles conducteurs empruntent, j'ose espérer par inattention, la portion de rue interdite à la circulation. La gendarmerie en charge de la police de la circulation ne manquera pas de sanctionner les contrevenants.

Une réflexion est menée au sein du conseil municipal sur le stationnement place de l'église. Comment faire respecter la place handicapée, les places réservées aux marchés du mercredi et du dimanche ? Ce parking central proche des commerces doit être réservé au stationnement de courte durée. La solution passera par une zone bleue comme cela existe dans de nombreuses communes. Le parking situé à l'arrière de l'ancienne poste doit quant à lui, servir pour le covoiturage et pour le stationnement de plus longue durée. Les modalités vous seront communiquées dès lors que le principe sera arrêté.

Un point d'avancement des travaux : le chantier de pose de canalisations (eau et assainissement) le long de la RN21 ainsi que la réhabilitation de la salle polyvalente doivent se terminer fin décembre. Les travaux concernant les allées du cimetière ont été quant à eux terminés pour la Toussaint.

Dans le précédent éditorial, j'abordais le transfert de compétences eau et assainissement de la commune vers la communauté de communes du Val de Vienne. La nouvelle organisation n'est pas encore finalisée.

Les modifications du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en partie imposées par la législation sont en cours de réflexion. D'ici la fin d'année nous devrions avoir les outils nécessaires qui nous permettront d'appliquer les directives de la loi Alur de la façon la plus équitable possible, dans le respect de l'intérêt général.



Comptes rendus du Maire

Le maire présente au Conseil :

- le projet d'installation de concentrateurs par GRDF sur un bâtiment public afin de permettre le relevé à distance des consommations de gaz naturel. Aux vues de possibles effets néfastes sur la santé liés aux ondes électromagnétiques et du coût incombant à la commune, le projet a été rejeté à la majorité.
- le déclassement de l'allée de chênes de Puy Cheny par le préfet, certains arbres ayant été remplacés par des essences différentes et cela depuis 1990.
- les problèmes rencontrés par un commerce suite à 3 cambriolages en 3 mois.
- l'exécution des budgets conforme aux prévisions.



Solidarité

La commission informe le conseil que :

- une personne habitant la cité HLM, qui devait occuper le pavillon de Pradigard, a refusé donnant comme motif : pavillon trop petit. Il sera attribué à une personne qui habite actuellement à Aix-sur Vienne et qui remplit toutes les conditions.
- par courrier du 17/10/2017, le Conseil Départemental nous informe de l'admission d'une personne au bénéfice de l'aide sociale pour la prise en charge des frais d'hébergement en foyer de vie internat à Nexon du 01/08/2017 au 31/07/2022.

En octobre, une légère hausse des demandeurs d'emplois a été constatée par rapport au mois précédent.



Val de Vienne

Les maires ont fait remonter leurs inquiétudes et leurs questionnements concernant la révision du PLUI. Les critères de choix des terrains seront vérifiés si opposables juridiquement. La prochaine réunion est prévue le 8 novembre à 9 h 30 avec le bureau d'études pour croiser les souhaits des communes et leurs possibilités.

Concernant le transfert de compétence de l'assainissement, la tendance irait vers une gouvernance par un syndicat avec reprise des résultats sans augmentation des tarifs. Actuellement 1,27 € du mètre cube à Séreilhac et 1,86 € à VBG.

Le Conseil Municipal approuve les modifications des statuts définies par le Conseil Communautaire prenant effet au 1^{er} janvier 2018, à savoir :

- au titre des compétences obligatoires en application de la loi NOTRe, (GEMAPI)
- au titre des compétences optionnelles, l'assainissement (collectif et non collectif) et l'eau.

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'adhésion de la Communauté de communes au Syndicat mixte DORSAL.

Un projet d'extension du **RAM** de Bosmie l'Aiguille est en cours car le local actuel est trop petit. On constate une baisse du nombre d'assistantes maternelles sur notre territoire. La journée nationale des assistantes maternelles aura lieu à Oradour sur Glane le 2 Décembre 2017. Elle sera sur le thème de l'approche empathique de l'enfant.

Le Noël des RAMS 2017 est prévu le samedi 16 Décembre 2017 à Bosmie l'Aiguille. Comme chaque année :

- le matin de 9H30 à 10H30 avec spectacle de 30 min et goûter offert puis arrivée du père Noël.
- l'après midi à partir de 15 h 30 même programme pour ceux qui n'auraient pas pu venir le matin.

Pôle jeunesse : Au regard des nombreuses prises en charge d'enfants les mercredis qui ne font l'objet d'aucune inscription au préalable, il est proposé d'appliquer un tarif « pénalité » pour ces journées en questions. A savoir : Tarif hors CCVV au lieu du tarif CCVV.

Pour le séjour ski 2018 : il sera maintenu jusqu'à la fin du mandat. Toujours à S-Lary-Soulan du 10 au 17/02/2018 – coût pour la CCVV : 41.255€.

Tarifs Pôle Jeunesse pour 2018 : augmentation du tarif de 5 centimes pour les enfants de la CCVV et 10 centimes Hors CCVV.



Finances

Le conseil municipal décide de conserver sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 2,5%.



Enseignement

Les menus pour la période entre Toussaint et Noël ont été vus par la commission et ont subi quelques petits ajustements.

Un devis est en cours pour la fourniture de friandises au repas de Noël des enfants.



Les Dossiers du Conseil (Suite)

Cadre de Vie

Travaux en cours :

- réhabilitation, extension et mise en accessibilité de la salle des fêtes commencés fin août, les réunions de chantiers ont lieu tous les mardis à 14h30 à la salle,
- décompactage stade à partir du lundi 23 octobre.
- assainissement des Betouilles en cours.

Travaux à venir :

- déplacement des plantations des entrées du bourg vers le site de Maison Neuve et la route de Cognac courant novembre. Les végétaux seront remplacés par du gazon pour les grands parterres et par du stérile ocré pour les plus petits en laissant aux entrées de bourg un parterre de chaque côté style garderie. Tout ceci pour un meilleur entretien, plus facile, plus joli et plus propre le long de la RN 21.

Evènements à venir :

- 25 novembre, jour de la Ste Catherine : plantation de 14 châtaigniers dans le cadre de l'opération « un arbre, un enfant ».
- Plantation d'une haie offerte par la Fédération Départementale des Chasseurs le long de la route de l'Abattoir.

Projet :

- Concernant le terrain multisports, les demandes de devis et recherche de subventions pour le financement sont en cours.

Divers :

- Stockage de tout venant et cailloux : trois semis de chaque seront livrés au local des cantonniers sur la plateforme pour réfection chemins de remembrement et aires de retournement,
- Un devis pour clôture cour d'école et stade à voir avec un fournisseur.

Vie Associative

Point sur les manifestations passées :

15 octobre : Le centre équestre des Seychas a organisé sa course d'endurance comptant pour le Championnat de France, sur des distances allant de 10 à 80 km, sur des boucles de 10, 20 et 30 km. Les chevaux étaient contrôlés entre chaque boucle par des vétérinaires.

1^{er} novembre : L'USEP a organisé son cyclo cross à Maison Neuve.

Manifestations à venir :

08 et 09 décembre 2017 : téléthon - le programme est en place.

20 mai 2018 : l'association Gym Loisirs organisera un OCCI'RUN à Maison Neuve. S'agissant d'un évènement demandant un grand nombre de personnes, elle fait appel à un maximum de bénévoles

Personnel

Suite au départ d'une animatrice de garderie recrutée à temps plein par la Communauté de Communes du Val de Vienne au 1er janvier 2018, son remplacement se fera par une personne ayant déjà effectué un CDD au sein de la garderie.

Sur l'Agenda du Conseil Municipal

| | | | |
|-------------|-----------------------------|--|--|
| 01 décembre | 20 h 30 : Conseil Municipal | | |
|-------------|-----------------------------|--|--|

RAPPEL DE CIVILITE



Il est rappelé à tous les habitants de la commune de Séreilhac qu'il est interdit de faire brûler et surtout du plastique .

Un peu de civisme et tous vos voisins vous en seront reconnaissant.

Espace des Associations

UCS - Cyclocross Maison - Neuve 1er Novembre

C'est encore une fois avec un beau soleil que le départ a été donné pour ce cyclo-cross de Séreilhac. 95 Cyclistes toutes catégories confondues se sont affrontés dans une cadence infernale pour gagner le plus grand nombre de tours d'un circuit de 2,714 km semé d'obstacles. Le champion toutes catégories, Grégory GAZONNAUD a remporté une belle victoire. L'Union cycliste de Séreilhac remercie tous les bénévoles qui ont permis ce défi sportif.



La Ressourcerie Poids Plume

Du 18 au 26 novembre, c'est la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Cette année, Séreilhac sera de la partie, puisque Poids Plume proposera deux ateliers créatifs 100% « récup », pour apprendre à faire des cadeaux et décorations de Noël à partir d'objets du quotidien. Rendez-vous les 21 et 24 Novembre à Poids Plume !

Détails des évènements :

21 Novembre de 16h30 à 18h00 – Ateliers « Cadeaux de Noël ».

24 Novembre de 19h00 à 20h30 – Ateliers « Déco de Noël ».

Ateliers gratuits, sur inscription (prendre contact).

(Rendez-vous 15 minutes avant, à Poids Plume. Nous nous rendrons tous ensemble au restaurant scolaire de Séreilhac pour réaliser l'atelier (1 minute à pied).

Horaires ouverture :

Mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h - Dimanche de 10h à 17h

Contact :

Téléphone : 05 55 30 94 77

Mail :

contact@ressourceriepoidsplume.fr



Gym Loisirs

Randonnée nocturne

Le 15 Décembre 2017 à 19 heures, rendez-vous sur le parking de la salle polyvalente de Séreilhac pour le départ d'une randonnée de 6 à 8 km jalonnée d'étapes : gourmande et surprises !!!

Nous finirons cette balade au restaurant scolaire autour d'une soupe à l'oignon Alors à vos lampes !!!!

Inscriptions et réservations jusqu'au 13 décembre 2017

Tél 06 89 56 29 99 ou 06 10 75 73 99 - Prix 8 euros/ personne -

gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre site :

<https://gym-loisirs-sereilhac-99.webself.net/accueil>

Les Petites Canailles

Bonne Nouvelle !

L'association « Les petites canailles » se modernise et arrive sur le réseau social : Facebook !!!

Venez suivre leurs actualités, les projets et les actions menés pour aider à financer les sorties Culturelles et Pédagogiques des élèves de l'école Guillaume Bourbon.

SBC - Badminton

Le **SBC** organise son

BadminThon

Rencontres amicales

Repas offert par le SBC

inscription obligatoire avant le 27 novembre

au profit du Téléthon A 19 H 30

Vendredi 1^{er} décembre 2017
Gymnase de Séreilhac
A 19h30

Téléthon

Séreilhac
Vendredi 15 Décembre
19h00 Salle polyvalente

Rando nocturne
Repas du randonneur
Soupe à l'oignon, vin chaud ...
8 euros/pers

Reservation : 06 89 56 29 99 ou 06 10 75 73 99



Strong by Zumba
19h30 lundi

Zumba
20h30 lundi

Gym détente
14h jeudi

Gym détente
14h jeudi

Gym loisirs SÉRÉILHAC
au pôle sportif d'Aixé / Vienne
Puis à la salle polyvalente de Séreilhac (15 min des travaux)
Couverture possible jusqu'à 16h en cas de pluie



CONTROLE SANITAIRE

Le contrôle sanitaire des eaux de consommation est assuré par l'Agence Régionale de Santé en application du Code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse des contrôles effectués pour certains paramètres. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

COMMANDATIONS DE CONSOMMATION

La teneur en fluor des eaux distribuées en Haute-Vienne étant inférieure à 0,5 mg/l, il est recommandé, pour la prévention de la carie dentaire chez l'enfant, d'effectuer des apports complémentaires de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).

Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.

Ne consommez pas une eau qui a stagné dans les canalisations. En effet la corrosion de ces canalisations peut se traduire dans l'eau, après seulement quelques heures de stagnation, par des concentrations excessives en métaux comme le fer (rouille, eau colorée...), le cuivre (mauvais goûts, taches bleues sur les sanitaires...) ou le plomb (risque de saturnisme...). Employez cette eau pour des usages tels que vaisselle, douche... Vous pourrez ensuite utiliser l'eau qui n'a pas stagné pour tout usage alimentaire et si vous le souhaitez la conserver dans des récipients propres et fermés au réfrigérateur pendant 24 heures.

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau

COMMUNE DE SEREILHAC

Tel. 05/55/39/10/33

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **SEREILHAC**
 Sectionnaire du réseau : **COMMUNE DE SEREILHAC**
 Exploitant du réseau : **COMMUNE DE SEREILHAC**

Les installations contrôlées qui alimentent ce réseau sont :

Station de production : **Gobelet Neutralisation**



...Quelle qualité en 2016 ?

Qualité bactériologique

| Conformité aux limites de qualité (un dépassement des limites peut entraîner un risque pour la santé) | Conformité aux références de qualité (le dépassement des références entraîne un dysfonctionnement des installations) |
|---|--|
| Nombre de contrôles : 11 | Nombre de contrôles : 10 |
| % de conformité : 100 % | % de conformité : 100 % |

Qualité physico-chimique

| Dureté | pH |
|---|---|
| Une eau dure est une eau calcaire Cette eau est peu calcaire | Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6,5 et maximum pH 9,0) |
| Nombre de mesures : 2 | Nombre de mesures : 11 |
| Valeur moyenne : 11,9 °F | Valeur minimale atteinte : 6,6 |
| | % de conformité : 100 % |
| Nitrates (maximum autorisé 50 mg/l) | Conductivité (une conductivité inférieure à 200 µS/cm caractérise une eau très peu minéralisée) |
| Nombre de mesures : 2 | Nombre de mesures : 11 |
| Valeur moyenne : 17 mg/l | Valeur minimale atteinte : 179 µS/cm |
| Valeur maximale atteinte : 18 mg/l | % de conformité : 82 % |
| % de conformité : 100 % | |

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1 µg/l)

| | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| Nombre de prélèvements : 1 | Nombre de mesures : 136 |
| Valeur maximale atteinte : 0 µg/l | Nombre de mesures non conformes : 0 |

Conclusion sanitaire

Eau de bonne qualité bactériologique.

Eau conforme pour les paramètres physico-chimiques mesurés.

TABAC :

Élément clé pour stopper le tabac : la **motivation**.

50% des fumeurs qui souhaitent arrêter ne comptent d'ailleurs que sur eux-mêmes pour y parvenir.

La fumée inhalée est différente de celle respirée par le non-fumeur. Cette dernière contient **plus de toxiques** (monoxyde de carbone, oxydes d'azote...) et des **cancérogènes** (goudrons, benzène...).

Aussi, **ne fumez pas dans des espaces confinés** (maison, voiture...) et veillez à ne pas fumer en **présence d'enfants** afin de leur éviter rhinopharyngite, otite, asthme, pneumonie, bronchite ou encore un sous-développement pulmonaire.



A NOTER :

Compte tenu des travaux de rénovation de la salle des fêtes, **le repas des Aînés organisé et offert par le Conseil Municipal aura lieu le Dimanche 21 Janvier 2018**. Cette festivité se déroulera soit à la salle des fêtes si les travaux sont terminés soit **au restaurant scolaire**.

Plantation châtaigniers

Plantation de châtaigniers : opération un enfant, un arbre aura lieu le samedi 25 novembre 2017 pour les 14 enfants nés en 2016.

Ecole Guillaume Bourbon

Liste des parents d'élèves élus pour l'année 2017/2018 :

Titulaires

BOISSOU Sandrine
 MADOURAUD Alice
 BARRIAC Muriel
 BUNING Nelly
 HERCHEUX Christelle
 MAGLIULO Christian
 DAUGE Angélique
 SOULAT Sonia

Suppléants

Chivalek Jérôme
 Vanderkerkhove Stéphanie
 BARRY Karine
 MOREAU Juliette
 OUK Catherine
 LACOMBE Chrystèle
 DUVERGER Fabienne
 BARAS Mikael

Remise de prix

Le jeudi 12 octobre 2017 a eu lieu la remise des Prix de la Dynamique Agricole au Lycée Agricole LEGTA aux Vaseix, commune de Verneuil sur Vienne. Lors de cette manifestation, un prix dans la catégorie VALORISATION INNOVATION ET SAVOIR FAIRE TECHNIQUE a été remis au GAEC COTTIN situé sur notre commune. Toutes nos félicitations à cette famille, connue et reconnue par leurs pairs pour leur sérieux, leur compétence, leur vision de l'avenir dans l'utilisation de moyens techniques adaptés à leur exploitation.



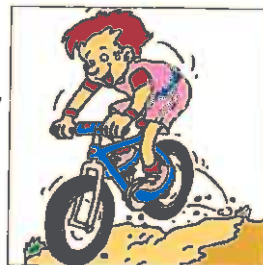
AGENDA

Cross de secteur :

Le jeudi 30 novembre 2017 à partir de 10 h à Maison Neuve.

Finale Départementale :

Le Mercredi 06 décembre 2017 à partir de 13 h 15 à Maison Neuve



Pour Info (suite)

Téléthon

Téléthon Vendredi 8 et samedi 9 décembre 2017
 Cette année le Téléthon aura lieu au restaurant scolaire.

Vendredi matin, comme tous les ans, l'école Guillaume Bourbon lance le top départ. L'association «les Petites Canailles» organise la pause goûter du matin, elle propose chocolat chaud et gâteaux, une urne sera déposée pour les enfants qui souhaitent faire un don. Avant de quitter l'école, les enfants se retrouveront tous ensemble pour lâcher les ballons de l'espoir.

Vendredi soir à 20h30, le comité Téléthon vous invite à découvrir l'univers de la Magie avec MELPHIS, jeune prodige du Cercle Robert Houdin du Limousin.

Samedi matin, le club Union Cycliste de Séreilhac propose un circuit VTT pour les enfants et les adultes, le club offrira également un jambon pour la tombola.

Vous pourrez ensuite venir déjeuner à **12h avec le repas chasseur**, repas concocté avec les produits de la chasse et cuisiné par J-F BEAUDOU, le chef cuisinier de Séreilhac. **L'après-midi**, vous aurez le choix entre concours de belote, randonnée pédestre menée par Cantomarche et Zumba Kids organisée par Gym Loisirs.

A 16h30 vous pourrez venir voir une démonstration de dressage/obéissance avec Laura et Grizouille, le cocker et Louanic et Houria, le pinscher nain; toutes deux passées dans l'émission « La France a un incroyable talent » (M6).

A 18h, un Concert Chorale se tiendra à l'Eglise dont l'acoustique est digne d'une salle de concert.

Et à **19h30** le souper spectacle de Jean-Luc LASVERGNAS, artiste reconnu et de qualité, avec un large répertoire de chansons Françaises.

Tout au long de la journée, vous retrouverez des ventes d'objets Téléthon, confiture, objets variés et de quoi vous restaurer. Vous pourrez aussi vous confier aux mains délicates de Marie Luce.

Le FIL ROUGE : Véronique MONTAZEL, la fleuriste de Séreilhac offre 100 roses, vous l'aurez tous compris, le défi est de toutes les vendre.

Les commerçants ont aussi leur mot à dire, ils organisent un jeu de vitrine, à vous de découvrir l'intrus de leur vitrine !

Les associations vont organiser des événements au profit du Téléthon, restez vigilants, ça bouge à Séreilhac ! L'Amicale de Crézeunet a déjà bien commencé avec sa randonnée.

Compte tenu de la qualité du déjeuner, et du souper spectacle, les réservations auprès de la Mairie sont indispensables - 05 55 39 10 33, pour toutes autres activités, venez nombreux sur place et vous verrez !

Nous récoltons toujours les téléphones portables, et piles usagées.

Nous vous appelons à confectionner et déposer des gâteaux à la Mairie qui seront revendus tout au long de la journée.

AFMTELETHON 3 ET 9 2017 Séreilhac DANS LE BOURG RESTAURANT SCOLAIRE

Vendredi 8 Déc à 20h30

SPECTACLE
Melphis et l'univers de la Magie 3€

| | | |
|--------------------------|--|---|
| Samedi 9 Décembre | 9h VTT ATELIER BRICOLAGE pour tous | 12h00 REPAS CHASSEUR 10€ (12€ menu) |
|--------------------------|--|---|

Toute la journée: Ventes objets divers, téléthon, confitures, bonbons, gâteaux, boissons, tombolas, Séances bien-être

DÉFI FIL ROUGE : Vendre 100 roses

| | | |
|---|-----------------------------------|------------------------------|
| 14h Concours de BELOTE | 14h30 ZUMBA KIDS | RANDONNÉE Pédestre |
|---|-----------------------------------|------------------------------|

| | |
|---|---|
| 16h30 MESSAGE- OBEISSANCE de chiens « La France a un incroyable talent » | 18h à 19h30 CHORALES Les chants fleuris et les Chœurs de la Glane |
|---|---|

19h30 SOUPER SPECTACLE 12€ adulte / 8€ (-12 ans)

Lucie & J-Luc LASVERGNAS

Toutes les Réservations en MAIRIE 05.55.39.10.33
 AVANT Mercredi 29 novembre

SEREILHAC
 Restaurant Scolaire

2017

SAMEDI 09 DECEMBRE 19h30

Souper et Récital de chansons Pour le téléthon avec **Lucie & Jean Luc LASVERGNAS**

Souper à 19h30 + Récital à 21h00 **12€***
 Réservations 05 55 39 10 33

AFM Téléthon



Le chantier disparut soudain des yeux de Curiosac et l'église était là, sous ses yeux complètement construite, magnifique. Les contreforts donnaient une impression de solidité à toute épreuve, les pierres étaient régulières, parfaitement taillées et les toits maintenant bien ajustés. De tout l'ensemble émanait une impression de force et de puissance. Un seul bémol à l'harmonie de l'ensemble, Le clocher très bas par rapport à l'ensemble de la construction. La place était occupée par une foule considérable. Curiosac murmura à l'adresse de Chiméric : « Les hommes ont un drôle de vêtement qui n'est ni pantalon ni culotte » - « Ce sont des braies retenues par des brayes ! Delà vient notre expression « débraillé » souffla Chiméric. » - « Et leur haut est bizarre comme une tunique avec des manches à angle droit par rapport au corps... » - « C'est un bliaud murmura Chiméric ! » Curiosac avait l'impression que les femmes étaient en chemises avec une bande de toile qui soutient les seins et des chausses comme les hommes mais plus petites ! Soudain, Curiosac fut interrompu dans ses observations. Les cloches se mirent à sonner à toute volée. La foule s'écarta laissant un grand chemin vide. Alors, apparut sur la place, venant du château tout proche un cortège bruyant. En tête, un groupe de jongleurs formant un véritable orchestre : vielles, flûtes et harpes. Les joueurs sont déjà de belle humeur, ils sortent manifestement d'un solide casse-croûte ! Derrière, apparaît Marguerite la dernière de la famille des Sérailliac montée sur une mule noire dont les pas font tinter 30 grelots d'argent fixés sur son poitrail. Marguerite avait revêtu le pelisson hermin, cette sorte de robe au tissu composé d'une très fine fourrure d'hermine enfermée entre deux étoffes, de façon à n'apparaître qu'aux bords du vêtement, aux manches et au cou. Elle avait couvert le pelisson du bliaud, tunique de dessus, qui le cache presque tout entier. Sa magnifique ceinture, jetée négligemment sur les hanches retombait par-devant jusqu'au bas du bliaud. Sur sa tête, était ajusté un petit voile circulaire qui laissait apparaître de belles tresses blondes saupoudrées de safran comme le voulait la coutume. Sur ce voile, reposait un cercle d'or garni d'émeraudes et délicatement émaillé, véritable couronne que le voile faisait délicatement ressortir.



Derrière, se tenait Jean, seigneur de Rochefort sur son palefroi piaffant d'impatience. Comme Marguerite, il portait un pelisson et un bliaud. Son manteau, doublé de fourrure était retenu élégamment par une agrafe sur l'épaule droite. Son front était entouré d'un chapelet de la même forme que celui de Marguerite, incrusté des mêmes émeraudes, orné des mêmes émaux. Leur tenue, comme celle des gens de leur suite, contrastaient sévèrement avec celle des gens rassemblés sur la place. Le cortège s'arrêta. Jean et Marguerite s'avancèrent à pied devant le portail de l'église.

Un prêtre sortit alors et d'une voix forte, leur demanda le consentement sacramentel. Jean et Marguerite dirent alors successivement : « Oui, je, Jean, te prends pour femme. - Oui, je, Marguerite, te prends pour mari. » Ils se tenaient par la main. Ils étaient mariés !

Le prêtre les bénit alors lentement, puis bénit aussi un anneau d'argent que Jean met successivement à trois doigts de la main droite de sa femme en disant tour à tour : au nom du Père ; puis, du Fils, puis du Saint Esprit. Il le glissa enfin à un des doigts de la main gauche. Marguerite le portera jusqu'à sa mort. Alors tout le monde s'avança dans l'église pour entendre la messe. À la sortie, les époux, sortis les derniers furent longuement acclamés par la foule

Puis, eux et leurs familles se mirent à distribuer des deniers aux pauvres qui attendaient avec impatience ce moment. On s'embrassait, on riait, et le cortège se dirigea vers le château où tout était prêt pour les recevoir et faire une fête mémorable.

Curiosus, ébahi, se tourna vers Chiméric qui murmura de manière énigmatique. « Et voici que maintenant plus de deux siècles après la construction de l'église, s'éteint définitivement la famille de Sérailliac. Pourtant, le village portera pour toujours son nom légèrement modifié Sérilhac puis Séreilhac et son blason, d'argent à l'aigle au vol abaissé de sable, restera à jamais gravé dans l'église. »

C'est Tout Près de Chez Vous

Le nom de votre entreprise : DES MAGASINS BLEUS

Mme FRICONNET est salariée avec un statut de VRP depuis 1995.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier?

J'ai un CAP/BEP en habillement passé à Saint Yrieix la Perche puis j'ai travaillé dans une boutique « Graffitis » de prêt à porter à Thiviers et Périgueux. Je me suis arrêtée quelques temps pour mes enfants et j'ai choisi de travailler en camion pour les magasins bleus. Ma formation et mon expérience en boutique m'ont apporté la connaissance des matières, tissus, produits et des tailles.

Textile
Prêt à porter
Produits de Literie

MAGASINS BLEUS

A DOMICILE

Votre vendeur M... *FRICONNET Rémy*
N° téléphone: *06.09.80.50.85*

Z.I. Landry II - Rue Alfred Nobel - 24750 BOULAZAC
Tél. 05 53 08 10 94 - Site : www.magasins-bleus.com
[facebook.com/MagasinsBleus](https://www.facebook.com/MagasinsBleus)



C'est Tout Près de Chez Vous (suite)

Présentez vous à travers votre métier, vos spécificités :

Le métier de commerçant ambulant oblige à prospecter, aller vers les gens, ce qui me plaît beaucoup. De plus j'aime les produits que je vends et conseille car pour moi, ce sont des produits de qualités.

Quel est votre secteur de travail ? Séreilhac, bien sûr, lieu de mon domicile, et la moitié ouest du département, Limoges compris. Je fais entre 100 et 150 km/jour.

Que vendez-vous dans votre véhicule-boutique ? Aux origines des magasins bleus (72 ans), la marque vendait surtout des vêtements de travail. La marque s'est diversifiée et vend maintenant de nombreuses marques de vêtements pour femme, homme, enfant, sous-vêtements, linge de maison, linge de lit et literie. L'avantage de la vente à domicile, par rapport à internet c'est que l'on peut essayer avant d'acheter, voir le produit, les matières et le client est chez lui. Je vends pour les adultes les marques, LITTLE MARCEL, DEELUXEEST74, ESPRIT DE LA MER, TEDDY SMITH, DESIGUAL, LEE COOPER, LEE, BAGORAZ, KALISSON, LOLA ESPELETA, WRANGLER, PUMA, PETRO INDUSTRIES, une collection grandes tailles et pour les enfants CAMPS UNITED, LE PETIT MARCEL, PUMA, TEDDY SMITH, WEEK-END A LA MER, LOSAN.

Les sous-vêtements et chaussant : ARMOR LUX, SLOGGI, KINDY, ATHENA, TRIUMPH, PLAYTEX, LABONAL, chaussettes de qualité. Pour le linge de maison, nous travaillons avec DROUULT, BLANC DES VOSGES, TRADI LINGE, TOISON D'OR et la literie : BULTEX et EPEDA.

Nous couvrons un large panel de marques et de styles différents.

Vous devez avoir des périodes plus actives comme toutes les boutiques ? Oui, je vis aussi au fil des saisons et des collections. Pour dynamiser nos ventes, nous avons des périodes de promotion.

En décembre, ce sont les promotions sur la literie, en janvier, les blancs puis sur les sous-vêtements sloggi ; puis nouvelle collection printemps-été ; en mai-juin, ce sont les vêtements de travail. Entre mi-juillet et mi-août l'activité s'arrête et reprend avec la nouvelle collection d'automne-hiver.

Qui sont vos clients ? On pourrait penser qu'il n'y a que des personnes à la retraite, mais pas seulement, je touche les personnes qui n'ont pas de véhicule, qui n'aiment pas aller dans les magasins, ou n'ont pas le temps, les personnes qui aiment les marques que je vends et ont trouvé la qualité et leur style. Le fait d'aller vers eux, personnalise le conseil et privilégie cet échange. C'est une marque de confiance d'habiller plusieurs générations au sein d'une même famille. Des liens amicaux se créent avec mes clients. Je crois que c'est cette relation qui fait que j'aime ce métier.

Avez-vous des heures de passage ? Mes horaires sont très variables, je travaille du mardi au samedi mais je m'adapte aux besoins de mes clients.

Pensez-vous prendre un apprenti ? Nous n'avons pas d'apprenti, il y a eu de nombreux départs à la retraite et donc des recrutements, je reçois des jeunes qui m'accompagnent dans mon travail afin de leur faire découvrir ce métier. J'apprécie beaucoup ces moments importants de transmissions de compétences.

Comment vous contacter ? Par téléphone uniquement au 06 09 90 50 83

Avez-vous un site internet, un facebook ? Les magasins bleus ont un site internet <http://www.magasins-bleus.com> et un facebook <https://www.facebook.com/MagasinsBleus/>

Merci de m'avoir accueillie pour parler d'une marque que tout le monde connaît de nom, mais ne connaît pas forcément les produits, j'invite tous les lecteurs à vous contacter et vous inviter à passer chez eux

Vie de Famille

Naissances

Imran SOUMAÏLA OUSSANI MOHAMED, 3 rue Victor Hugo, le 7 octobre 2017

Le Conseil Municipal souhaite longue et heureuse vie à Imran et félicite ses heureux parents.

Mariage

Sylvia Isabelle GARAUD et Julien Jean François BOYER, le 29 juillet 2017

Le Conseil Municipal présente ses vœux les plus chaleureux de bonheur aux nouveaux mariés.

Décès

Max, René, Antonin MEGI, Le Mas Vergnez, le 20 octobre 2017

Sohan BOUTOT, Chauffarie, le 27 octobre 2017

Jacques, Fleury, René CHEVALIER, La Roudie, le 03 novembre 2017

Marthe CHABAUD née Laroudie, Avenue de l'Occitanie, le 12 novembre 2017

Le Conseil Municipal prend part à la peine de leurs familles et présente ses sincères condoléances.

Manifestations des Associations à Venir

| | | | |
|-------------|---|------------------|----------|
| 25 novembre | Plantation des châtaigniers | 08 & 09 décembre | Téléthon |
| 15 décembre | Rando nocturne - 19 h salle des fêtes - Gym loisirs | | |